

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

49633

Déclaration de Maladie : N° P19- 0013536

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2343 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : BACHRY MOSTAFA Date de naissance : 14.2.1951

Adresse : CITE AL NASSIRA 17 60 N° 6 CASABLANCA

Tél. 06.61.18.19.89 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Docteur BENAMAR Faïcal**  
*Maladies & Chirurgie des Yeux*  
23, Rue du Prince Moulay Abdellah  
Casablanca - Tél : 022 22.05.66

Date de consultation : 16.11.20

Nom et prénom du malade : M. BACHRY MOSTAFA Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : VICE DE REFRACTION + GLAUCOME + SYNDROME SEC OCULAIRE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 18.11.2023

Signature de l'adhérent(e) : .....

MF

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16.11.20	C2		300. DH	Docteur BENAMAR Faïçal Maladies & Chirurgie des Yeux 23, Rue de Prince Moulay Abdellah Casablanca - Tel : 022.22.05.66

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Hély Montrouge 63,87,58 Boulevard Hassan II Casablanca Télé : 022.22.05.66	16/11/2020	385,00

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIQUE D'OPTIQUE HIDA Shama H. Dekkak 31/11/2020	16.11.2020	CV				500,00

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	B	00000000
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS** **VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

Docteur, BENAMAR Faiçal  
MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX

SPECIALISTE  
DIPLOME DE LA FACULTE DE MEDECINE  
DE MONTPELLIER

23, Rue du Prince My Abdallah  
CASABLANCA - 01  
Téléphone : 05 22 22 05 66

Casablanca, le 16.11.20 ..... الدار البيضاء في

M. BACHRY MOSTAFA

17890 x3  
-COLLYRE MONOPROST  
1 goutte à 21 heures, en conti  
yeux

86,00 x3  
-COLLYRE HYE  
1 goutte 5 fois par jour, en  
yeux

90,70  
-COLLYRE OPATANOL  
1 goutte matin et soir

TRAITEMENT DE 3

Docteur BENAMAR  
Maladies & Chirurgie  
23, Rue du Prince My Abdallah

Opatanol®  
1 mg/ml, collyre en solution  
Lot : 072023  
Exp : 07/2023

Représentant local :  
Laboratoires Alcon



6 118001 07044  
Laboratoires SotHEMA Bouskoura  
Opatanol 0.1% collyre, 5 ml  
A.D.S.P. Maroc N° 1458/DMP/21/NP  
PPV : 90,70 DHS

LOT 14580420  
2-22-04

LOT 1490420  
2-22-04

05 22 22 05

PPC 86,00 DH

LOT 0290120  
2022/01

Monoprost 50 microgrammes/ml  
collyre en solution en récipient unidose  
PPV : 178,90 DH

AMM Maroc N° 496/17 DMP/21/NP

6 118001 072583

Monoprost 50 microgrammes/ml  
collyre en solution en récipient unidose  
PPV : 178,90 DH

AMM Maroc N° 496/17 DMP/21/NP

6 118001 072583

Distribué par le laboratoire SOTHEMA,  
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

Monoprost 50 microgrammes/ml  
collyre en solution en récipient unidose  
PPV : 178,90 DH

AMM Maroc N° 496/17 DMP/21/NP

6 118001 072583

Distribué par le laboratoire SOTHEMA,  
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

**COMPTOIR D'OPTIQUE**  
 Opticien agréé  
 21. Rue CHENIER  
 CASABLANCA  
 Tél : 05 22 27 72 89

Casablanca, le 30/11/2020  
 M : BACHRY MOUSTAF

**FACTURE N° : 05897**

Ordonnance de Mr, le Docteur

REJAMAR FAISAC

Correspondants à la  
 prescription

OD = 431

OG = 431

<b>V L.</b>	OD : <u>95</u>	axe - <u>2</u>	cyl + <u>78</u>	sp
	OG : <u>105</u>	axe - <u>15</u>	cyl + <u>1</u>	sp
<b>V P.</b>	OD : <u></u>	axe	cyl	sp
	OG : <u></u>	axe	cyl	sp
<b>ADDITION :</b>				<u>+ 3 -</u>

**FOURNITURES :**

1 Montures :

2 Verres : verres de lunettes  
1 paire

T.V.A. 20 % soit. 350

H.T. 1750

**TOTAL  
(TTC)**

2100

Arrété la présente facture à la somme de :

milie cent dirhams

R.C. N° : 273868 - Patente N° : 33105480 - I.F. N° : 4140541

Code INPE N°: 095014973 - I.C.E. N°: 001750165000065

**COMPTOIR D'OPTIQUE**  
 CHRISTIAN DEFORGES  
 21, rue Chenier Casablanca  
 Tel : 0522 27 72 89 - 273868 - 00175016500065

Docteur, BENAMAR Faiçal  
MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX

SPECIALISTE  
DIPLOME DE LA FACULTE DE MEDECINE  
DE MONTPELLIER

23, Rue du Prince My Abdallah  
CASABLANCA - 01  
Téléphone : 05 22 22 05 66

الدكتور بنعمار فيصل

أمراض وجراحة العينين

اختصاصي

خريج كلية الطب بمنبولي

23، زنقة الامير مولاي عبد الله  
الدار البيضاء، 01

الهاتف : 05 22 22 05 66

Casablanca, le ..... 15.11.20 ..... الدار البيضاء في N°... 122599 ..

M. BACHRY MOSTAFA

-CHAMP VISUEL 24-2 ODG

Docteur BENAMAR Faiçal  
Maladies & Chirurgie des Yeux  
23, Rue du Prince Moulay Abdellah  
Casablanca - Tél : 022 22.05.66

Cabinet d'Orthoptie - d'Electrophysiologie  
HIDA SIDI BEN AÏCHA - CASABLANCA  
61, Bld Hassan II - Casablanca  
Tél : 05 22 22 05 66

BNAMAR Faigal  
Docteur  
Médecin des Yéux  
Chirurgie des Yéux  
23, Rue du Prince Moulay Abdellah  
Casablanca Tel: 022.22.05.66

$$0.6 = (105 - 1.150) w_f + 3.2 w_g$$
$$0.0 = (90 - 2) w_f + 2.7 w_g$$

ans

avec sa femme du

gauze to stop water



Docteur, BENAMAR Faiçal  
MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX

SPECIALISTE  
DIPLOME DE LA FACULTE DE MEDECINE  
DE MONTPELLIER

23, Rue du Prince My Abdallah

CASABLANCA - 01

Téléphone : 05 22 22 05 66

الدكتور بنعمار فيصل

أمراض وجراحة العينين

اختصاصي

خريج كلية الطب بمنبولي

زنقة الأمير مولاي عبد الله

الدار البيضاء، 01

الهاتف : 05 22 22 05 66

Casablanca, le ..... 16. - 11. - 20 ..... الدار البيضاء في ..... N°. 122599

VERRES pour M. BACHRY MOSTAFA



O. D.

O. G.

(90 - 2) cyl + 0,75 sph

Loin (105 - 1,50) cyl + 1 sph

(90 - 2) cyl + 2,75 sph

Près (105 - 1,50) cyl + 3 sph

Type de monture

Verres Progressifs

Incassables

Antireflet

EP. 63  
VL

Docteur B  
Maladies &  
23, Rue du Pri  
Casablanca

MAR Faiçal  
Chirurgie des Yeux  
Moulay Abdallah  
022 22 05 66

COMPTOIR D'OPTIQUE  
CHRISTIAN DEFORGES  
21, rue Chenier - Casablanca  
Tél. : 0522 27 72 89 - Pat. : 33105480  
R.C. : 273868 - I.F. : 41.105431  
I.C.E. : 001750.05500065

HIDA SIHAM  
Cabinet d'Orthoptie-d'Electrophysiologie

Casablanca 16-11-2020

## Facture :

M<sup>r</sup> BACHRY Mostafa,

Désignation	Montant
<b>Champ visuel</b>	<b>500,00DH</b>
<b>Arrêté la présente à la somme de :</b>	
<b>Cinq cents dirhams</b>	<b>500,00DH</b>

Cabinet d'Orthoptie - d'Electrophysiologie  
H.D. I. Sinaia n. 11, Bld. 7000  
41, Bld. 7000  
GSM: 06 61 55 22 22

HIDA SIHAM  
ORTHOPTISTE  
41, Boulevard zerkouni  
(Res lisstikrar)  
Tel : 022 22 91 10

Casablanca, le :16-11-2020:

Cher docteur,

L'examen du champ visuel de **M<sup>r</sup> BACHRY Mostafa**, âgé de 59 ans montre au test de seuil central 24-2 avec correction:

**Pour l'œil droit :**

- Absence de déficits.
- Indices globaux normaux.
- Seuil fovéal normal à 37dB.
- test d'hémichamp glaucomateux=Dans les limites normales.

**Pour l'œil gauche :**

- Discrètes atteintes diffuses et localisées.
- Indice MD normal.
- Indice PSD ( $P < 10\%$ ).
- Seuil fovéal normal à 36dB.
- Test d'hémichamp glaucomateux=Dans les limites normales.

**Conclusion :**

Donc l'examen du CV montre est normal œil droit, et il montre pour l'œil gauche une légère diminution de sensibilité au niveau du CV supéro nasal, et un léger élargissement de la tâche aveugle.

**En vous remerciant de votre confiance,**

Cabinet d'Orthopte d'Electrophysiologie  
HIDA SIHAM - P. Dekkak  
41, Boulevard zerkouni - Casablanca - Maroc  
GBM : 06 61 69 20 77 - Tel : 022 22 91 10

# HIDA Siham ep DEKKAK

Orthoptiste

41, Bd. Zerkouni- Casablanca  
Tél. : 05 22 22 91 10 - GSM : 06 61 59 20 77

## EXPLORATION FONCTIONNELLE DE LA VISION

Type d'Examen :

Irromp visionne seuil 21 - 2

- Nom : MR RACHRY

- Prénom Mostafa

- Age 6 mois

Fait le 16. M. 2020

Adressé au Docteur

D<sup>r</sup> BENAHAR Faizal

## Test de seuil central 24-2

Contrôle de fixation: Suivi regard/T.A.

Stimulus: III, Blanc

Diamètre de la pupille:

Date: 16-11-2020

Cible de fixation: Central

Fond: 31.5 ASB

Acuité visuelle:

Heure: 10:25 AM

Pertes de fixation: 6/14 xx

Stratégie: SiTA-Standard

RX: +3.00 DS - 1.50 DC X 105

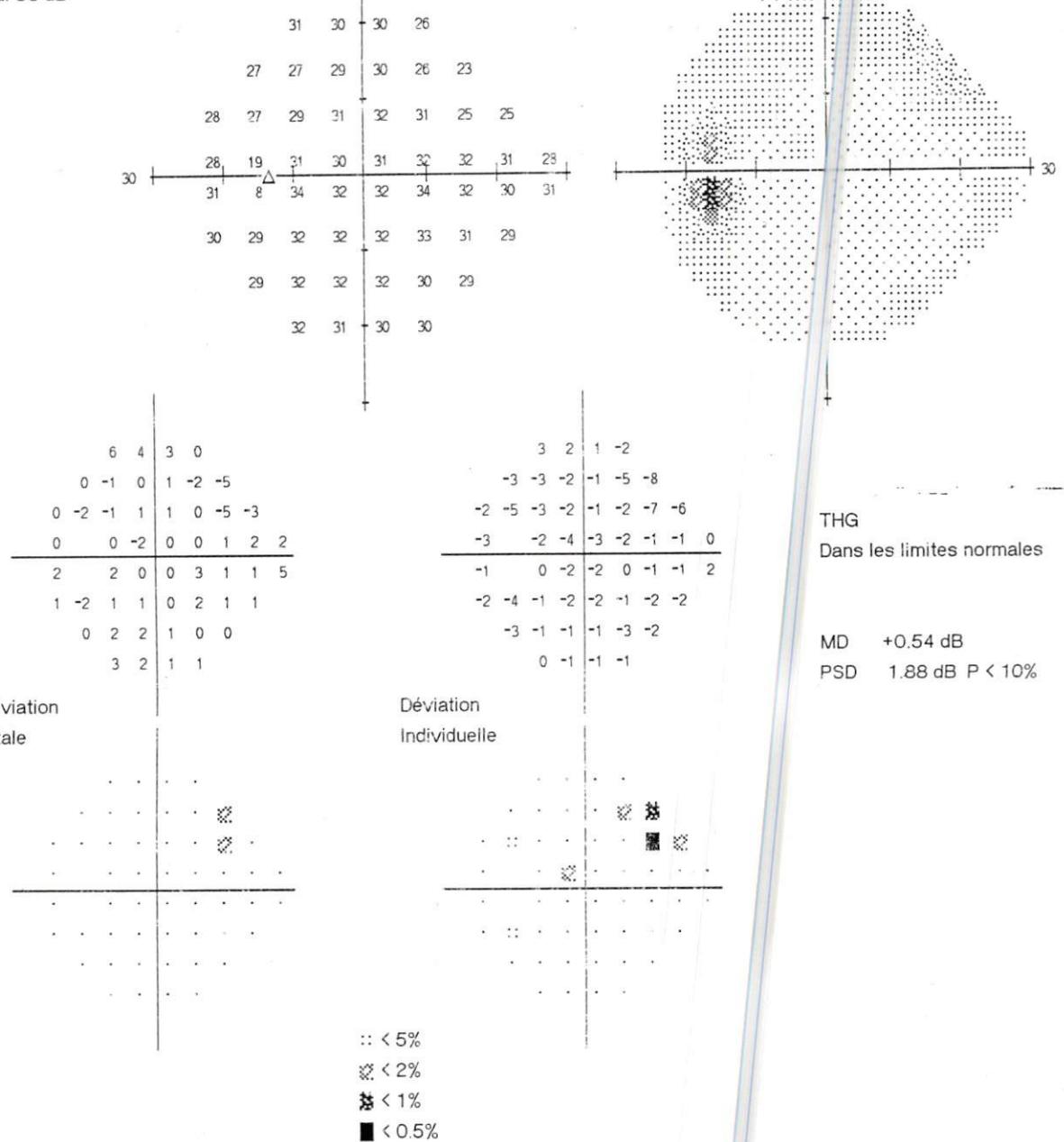
Age: 69

Erreurs faux pos.: 5 %

Erreurs faux nég.: 2 %

Durée du test: 06:25

Fovea: 36 dB



THG

Dans les limites normales

MD +0.54 dB

PSD 1.88 dB P &lt; 10%



© 2003 Carl Zeiss Meditec  
HFA II 745-2252-12.6/12.6

## Analyse de champ unique

Oeil: Droit

Nom: BACHRY MOSTAFA

ID:

ODN: 14-02-1951

Test de seuil central 24-2

Contrôle de fixation: Suivi regard/T.A.

Stimulus: III, Blanc

Diamètre de la pupille:

Date: 16-11-2020

Cible de fixation: Central

Fond: 31.5 ASB

Acuité visuelle:

Heure: 11:24 AM

Pertes de fixation: 1/13

Stratégie: SITA-Standard

RX: +2.75 DS -2.00 DC X 90

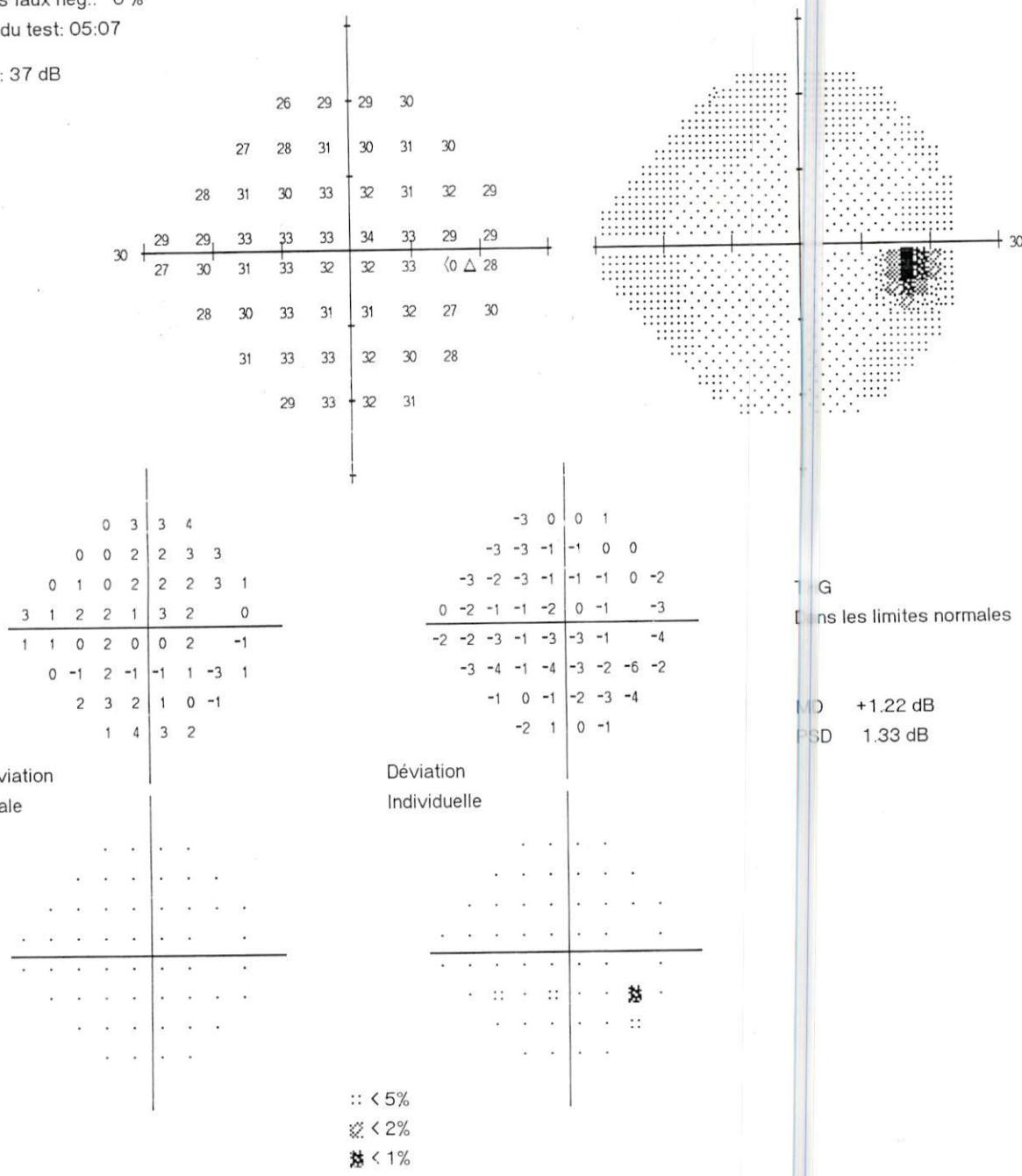
Age: 69

Erreurs faux pos.: 1 %

Erreurs faux nég.: 0 %

Durée du test: 05:07

Fovea: 37 dB





MUTUELLE DE PREVOYANCE &  
D'ACTIONS SOCIALES DE ROYAL AIR MAROC

le 16/11/2020

## DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE (✓)

(A adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

A remplir par le praticien

Je soussigné: DR. BENAMAR FAÏCAL

Certifie que M<sup>le</sup>, M<sup>me</sup>, M<sup>rs</sup>: BACHRY MOSTAFA

Présente GLAUCOME + SYNDROME SEC OCULAIR CHRONIQUES

Nécessitant un traitement d'une durée de:

TROIS MOIS

Dont ci-joint l'ordonnance.....

(A défaut noter le traitement prescrit).....

(✓) : valable 3 mois

Contact: 022-91-23-76/ 022-91-23-26

Docteur BENAMAR Faïcal  
Maladies & Chirurgie des Yeux  
23, Rue du Prince Moulay Abdellah  
Casablanca - Tél: 0522.22.05.66

SIEGE SOCIAL : AEROPORT CASA-ANFA-CASABLANCA

Tél : 022 91-23-36/91-26-39/91-28-81/91-26-49/91-26-86/91-28-83 Fax : 022 91-26-52

É - mail : Mupras @ royalairmaroc.com